PRÉFÈTE
DE L'AVEYRON

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale des territoires

Monsieur le Président de la communauté de communes de Monts, Rance et Rougier
Centre administratif
80 chemin du Sériguet
12370 BELMONT-SUR-RANCE

Rodez, le 9 octobre 2026

Service Aménagement du Territoire
Urbanisme et logement
Secrétariat de la CDPENAF
Affaire suivie par :
Valérie DEMANGE
Tél : 05 65 75 49 15
Mél : ddt-cdpenaf@aveyron.gouv.fr

OBJET : PLUi de Monts, Rance et Rougier : modifications n°1 et n°2

REF : votre courrier reçu le 6 août 2026

Par courrier visé en référence, vous avez sollicité l'avis de la Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers (CDPENAF) sur les modifications n°1 et n°2 de votre PLUi :

La modification n°1 porte sur la création de STECAL à vocation économique, de modifications de zonage de Ap en A afin de permettre la construction de maison d'habitation en lien avec l'activité agricole et afin d'accompagner le développement des activités agricoles et touristiques locales, d'identification au titre de l'article L.151-11, 2° du Code de l'urbanisme permettant d'autoriser un changement de destination, création d'une OAP afin de définir les principes d'aménagement et les conditions de réalisation d'un projet d'habitat inclusif, suppression d'un périmètre de réciprocité agricole, modification de la zone d'implantation de la nouvelle gendarmerie suite à une incompatibilité en termes de réglementation sur les clôtures (exigences de sécurité liées à la gendarmerie), modification du réglement écrit.
La modification n°2 porte sur le passage d'une zone 2AU UTN en zone 1 AU UTN concernant le projet des bains de Sylvanès, nécessitant l'actualisation de l'OAP.

En réponse à votre demande, je vous informe que lors de la session du 8 octobre dernier, la commission a émis **un avis favorable**.

Le secrétariat de la commission est à votre disposition pour toute précision complémentaire.

Le directeur adjoint de la DDT,
président de la CDPENAF

Stéphane BOST

Direction Départementale des Territoires
9 rue de Bruxelles - Bourran - BP 3370
12 033 RODEZ CEDEX 9
Tél. : 05 65 73 50 00
Mél. : ddt@aveyron.gouv.fr